



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projet de budget 2008 : léger excédent de revenus et nouvelle réduction de la dette

Le projet de budget de l'Etat pour 2008 présente un solde positif de 10,2 millions de francs. Ce résultat tient compte des effets financiers de la RPT, qui induisent un coût supplémentaire de 120 millions pour l'Etat en 2008. Il s'accompagne d'une nouvelle réduction de la dette du Canton, qui se rapproche des 4 milliards. Par rapport au budget 2007, sans compter les effets RPT, les dépenses de fonctionnement augmentent de 3,1 % et les revenus de 4,5 %.

Le total des charges inscrites au projet de budget 2008 s'élève à 6'992,5 millions de francs, soit 352,5 millions de plus qu'au budget 2007. Pour analyser l'évolution effective des dépenses de fonctionnement, il faut en soustraire l'augmentation des charges découlant de la RPT, ce qui amène une progression de 204,6 millions (+3,1 %), inférieure à celle prévue en 2007 (+4,4%).

Cette augmentation intègre les besoins supplémentaires dans les secteurs du social (charges brutes +41 millions) et de la santé (+ 68 millions). Elle s'explique également par des financements jugés prioritaires par le Conseil d'Etat, en matière notamment de soutien à la famille (+8,9 millions) et de nouvelle politique salariale (20 millions). Elle inclut en outre la création de 142 postes supplémentaires, ainsi que la régularisation de 88 postes de «faux» auxiliaires (personnel ayant le statut d'auxiliaire, mais assumant des tâches permanentes).

Le total des revenus atteint 7'002,7 millions, soit 351,9 de plus qu'au budget 2007. Dans ce cas également, il convient de retrancher le supplément des revenus provenant de la RPT, ce qui dégage une augmentation de 301,5 millions (+4,5%).

L'estimation des recettes fiscales, qui représentent plus de 60 % des revenus de l'Etat, aboutit à une hausse de 186,3 millions par rapport au budget 2007, soit +4,3 % (hors effets RPT). Cette augmentation est inférieure à celles prévues en 2007 (+7,7%) et enregistrées en 2006 (+8,7%). Ce relatif tassement traduit pour l'essentiel la stabilisation progressive du système de taxation postnumerando annuel. L'évolution des recettes fiscales reste toutefois soutenue grâce à une conjoncture économique favorable, marquée par le bon résultat des entreprises, la poursuite du boom

immobilier et le maintien de taux d'intérêts bas.

L'exercice budgétaire 2008 est marqué par la mise en oeuvre de la RPT, qui amène une multitude d'effets financiers complexes. Pour l'Etat, cette réforme se traduit globalement en 2008 par une croissance des charges de 171 millions et une augmentation des revenus de 51 millions, d'où un coût net de 120 millions. Ceci sans compter la part de l'augmentation de la facture sociale prise en charge par les communes.

Pour la quatrième année consécutive, la dette du Canton enregistre une baisse et avoisine 4,1 milliards de francs en 2008. Cette nouvelle diminution, ainsi que la réduction des intérêts passifs qui l'accompagne (-25 millions), est due notamment au remboursement par la BCV de la totalité des bons de participation et à l'autofinancement des exercices 2007 et 2008.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 octobre 2007

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFIRE, Pascal Broulis, conseiller d'Etat et président du Conseil d'Etat, 021 316 20 19